

M. *Esling*—Mercredi prochain—QUESTION—1. Le gouvernement a-t-il acheté des lots dans Kimberley pour y construire un bureau de poste?

2. Dans l'affirmative, combien de lots a-t-on achetés et quel prix a-t-on payé?

3. De qui a-t-on fait cet achat?

4. S'est-on servi des lots pour les fins pour lesquels on les a achetés, et sinon, pourquoi?

5. Le gouvernement fédéral a-t-il échangé ces lots pour un autre terrain situé ailleurs?

6. Dans l'affirmative, sur quelle base s'est fait cet échange?

M. *Esling*—Mercredi prochain—QUESTION—1. Combien de demandes de prêts a-t-on reçues de la Colombie-Britannique depuis la formation du Bureau?

2. Combien de demandes a-t-on accordées?

*M. *Ross* (Kingston)—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de toutes les soumissions, annonces, des avis d'acceptation ou de rejet des soumissions, et des mémoires relatifs à ces soumissions pour fournir la houille au Collège militaire royal durant l'année 1929-30, échangés entre le gouvernement ou tout fonctionnaire de tout département, ou un représentant du gouvernement ou toute ou toutes personnes, ou au nom de cette ou de ces personnes qui ont soumissionné pour cet approvisionnement de houille.

*M. *Manion*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de tous documents, décrets ministériels, lettres ou autres papiers relatifs au creusage du fleuve Saint-Laurent entre l'extrémité est du lac Ontario et Prescott (ou Ogdensburg).

*M. *Parent*—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie (a) d'un contrat No 14332A, daté le 24 d'octobre 1929, entre la *Montreal Cotton Company* et le ministre des Chemins de fer et Canaux, (b) d'un contrat ou sous-bail daté le 26 d'octobre 1929 entre la *Montreal Cotton Company* et la *Beauharnois Light, Heat and Power Company*, relatif à un bail No 14332 tel que renouvelé par le contrat No 14332A, (c) d'un contrat entre la *Montreal Cotton Company*, d'une part, et la *Beauharnois Light, Heat and Power Co.* d'autre part, et Sa Majesté le Roi, représenté par le ministre des Chemins de fer et Canaux du Canada, en troisième part, consentant et approuvant le sous-bail de la *Cotton Company* à la *Power Company* du bail No 14432 tel que renouvelé par le contrat No 14432A, (d) d'un contrat entre la *Montreal Cotton Company*, d'une part, la *Beauharnois Light, Heat and Power*, de seconde part, et Sa Majesté le Roi représenté par le ministre des Chemins de fer et Canaux du Canada, de troisième part, consentant et approuvant les termes d'un sous-bail de la *Cotton Company* à la *Power Company* au sujet du bail No 13978, tel que renouvelé, (e) d'un contrat entre la *Montreal Cotton Company*, d'une part, la *Beauharnois Light, Heat and Power Company*, de seconde part, et Sa Majesté le Roi, représenté par le ministre des Chemins de fer et Canaux du Canada, de troisième part, consentant et approuvant les termes du sous-bail de la *Cotton Company* du bail No 11925 tel que renouvelé par le contrat No 21516.

*M. *Woodsworth*—Mercredi prochain—ADRESSE—Copie de toute la correspondance échangée (1) entre les gouvernements canadien et britannique ou leurs représentants relative de quelque manière à l'intervention du Procureur général de la Grande-Bretagne dans la cause de *Nadan vs le Roi*, devant le Comité judiciaire du Conseil privé; et

(2) Toute correspondance échangée entre le gouvernement de la Puissance ou ses représentants et le Lieutenant gouverneur ou le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse ou ses représentants au sujet de l'Acte de la Nouvelle-Ecosse, ou d'une Loi pour abolir la Chambre Haute de cette province.